

fusionne avec le groupe néerlandais *Ahold*. Ensemble ils constitueront un groupe de commerce de détail comportant plus de 6 500 magasins, occupant 375 000 employés et comptant 50 millions de clients. *Delhaize* représente un chiffre d'affaires de 21,4 milliards d'euros, celui d'*Ahold* s'élève à 32,8 milliards, soit plus de 54 milliards d'euros pour les deux ensemble. Ils escomptent réaliser un bénéfice net de 1 milliard d'euros. *Delhaize* est un fleuron de l'économie belge. L'entreprise fut créée en 1867 par Jules Delhaize et ses frères à Ransart, aux environs de Charleroi. En 1957, *Delhaize* ouvrit à la place Eugène Flagey à Ixelles (commune limitrophe de Bruxelles) le premier supermarché en libre-service d'Europe. La chaîne de magasins se distingue notamment par son offre de bons vins; au rayon des produits alimentaires, elle accorde une attention toute particulière à l'épicerie fine. *Delhaize* est l'un des plus grands employeurs en Belgique et est actif depuis des années aux États-Unis, en Europe centrale et en Asie. Il n'y a pas de magasins *Delhaize* aux Pays-Bas.

*Ahold* est tout aussi réputé aux Pays-Bas que *Delhaize* en Belgique. En 1887, Albert Heijn reprit l'épicerie de son père, puis ouvrit rapidement un deuxième magasin. La plupart des magasins du groupe *Ahold* portent d'ailleurs le nom d'*Albert Heijn*. Ils ont introduit aux Pays-Bas des produits tels que le vin, le sherry et les kiwis et ont été les premiers à y mettre en vente des repas prêts-à-manger ainsi que des pizzas congelées. *Albert Heijn* est le plus grand groupe industriel de denrées alimentaires aux Pays-Bas, et *Ahold* possède également des magasins aux États-Unis, en Amérique latine, en Europe centrale et en Asie. En Belgique, *Ahold* compte plus de 30 magasins *Albert Heijn*. Au cours de la dernière décennie, il y a eu nombre de tentatives visant à favoriser un mariage entre *Delhaize* et *Ahold*. À chaque fois, on en resta au stade d'un flirt, principalement, d'après ce qui se dit, parce que les actionnaires familiaux de *Delhaize* rechignaient à renoncer à une partie de leur pouvoir.

Publié dans *Septentrion* 2015/4.

Voir [www.onserfdeel.be](http://www.onserfdeel.be) ou [www.onserfdeel.nl](http://www.onserfdeel.nl).

## ÉCONOMIE



### «*Delhaize*» et «*Ahold*» : *fusion ou reprise ?*

Si tout se déroule selon les prévisions, nous verrons se créer, vers le milieu de 2016, l'un des plus importants groupes de supermarchés en Europe et aux États-Unis. Le but de l'opération est que l'entreprise belge *Delhaize*



À la veille de l'été 2015, toutefois, une nouvelle tentative a abouti. Pour quelles raisons? «Cette fois-ci, il ne s'agissait pas d'un match opposant la Belgique aux Pays-Bas», a expliqué l'un des négociateurs, mais il est également certain que *Delhaize* se posait plus que jamais en demandeur pour s'allier à *Ahold*. Le groupe vient de traverser une période difficile. Les marges bénéficiaires s'avéraient décevantes et en Belgique 1 800 emplois avaient déjà été supprimés en 2014, ce qui provoqua un conflit plutôt virulent lors duquel les syndicats bloquèrent les centres de distribution, compromettant de la sorte l'approvisionnement des magasins où les rayonnages désemplissaient. En outre s'imposait - comme on dit en termes de management - une consolidation: ensemble, *Delhaize* et *Ahold* occuperaient une position nettement plus forte face à la concurrence de plus en plus implacable, et ce plus particulièrement aux États-Unis, où les deux groupes sont implantés. Aussi bien *Delhaize* qu'*Ahold* réalisent à peu près les deux tiers de leurs recettes aux États-Unis, qui sont également pour tous deux la principale source de bénéfices. Que les magasins *Food Lion* et *Hannaford* de *Delhaize*, d'une part, et les magasins *Stop & Shop* et *Giant* d'*Ahold*, d'autre part, empiètent très peu les uns sur les autres constitue bien sûr un élément positif. On peut même affirmer qu'ils se complètent plutôt.

La fusion de *Delhaize* et d'*Ahold* permettra d'augmenter leur pouvoir d'achat, de sorte qu'ils pourront acheter à des prix inférieurs. Les clients y gagneront certes, mais les actionnaires aussi verront indubitablement s'accroître leurs bénéfices. La fusion de *Delhaize* avec *Albert Heijn* constitue dès lors une excellente nouvelle aussi bien pour les actionnaires que pour les clients. L'annonce de la fusion a été accueillie plutôt favorablement aux Pays-Bas. En Belgique, la réaction était toute différente. Les dirigeants d'*Ahold* et de *Delhaize* ont immédiatement rassuré le Premier ministre Charles Michel en affirmant que «la marque *Delhaize* demeurera inchangée, les investissements envisagés chez *Delhaize* seront maintenus et l'emploi sera préservé de manière maximale». Toutefois, les questions de l'emploi, de la rémunération et des conditions de travail après la fusion préoccupent sérieusement les syndicats et le personnel. Par ailleurs, les projets de fusion n'inspirèrent guère d'enthousiasme du côté des quotidiens belges: «Une fois de plus, notre pays perd un de ses fleurons», y lisait-on notamment. De plus, les commentateurs ne faisaient pas état d'une fusion entre deux groupes égaux mais notaient qu'il s'agissait en réalité d'une reprise de *Delhaize* par *Ahold*. Ils avancèrent notamment comme arguments le fait que le siège social du nouveau groupe sera établi à

Zaandam, aux Pays-Bas, et que les fonctions les plus importantes seront confiées à des Néerlandais.

Il ne reste plus qu'à finaliser et à mettre en œuvre toute la transaction. Il a été stipulé qu'en cas de non-réalisation de la fusion la partie qui résilierait l'accord devra payer 150 millions à son partenaire. L'affaire doit être menée à bonne fin au milieu de 2016.

**Ewald Pironet**  
(Tr. W. Devos)